Monsieur le Maire, Lionel BENHAROUS
96, rue de Paris
93260 les Lilas

Les Lilas, le jeudi 27 octobre 2026

Objet : Préavis de grève du 1er novembre au 30 novembre 2026

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des journées d'actions de la fonction publique nous déposons un préavis de grève qui couvre la période du 1er novembre au 30 novembre 2026, de 0 à 24h, applicable aux agents territoriaux de la ville des lilas et du CCAS et particulièrement pour la journée d'action du 5 novembre.

Ces journées permettront de porter les revendications suivantes, sur le plan national :

- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agent·es territoriaux, en portant sa valeur à 6,50 € ;
- Contre l'obligation d'application de la prévoyance à 50% pour tous les agents sans la Revalorisation du point indice à 6,50 €
- Des moyens humains à la hauteur d'un service public de qualité, par des créations de postes et la titularisation des agent.es contractuel.les ;
- Pour la promotion d'une Fonction publique territoriale de carrière sous statut ;
- L'amélioration des conditions de travail et en particulier en période de canicule ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation du jour de carence et l'abandon des tentatives d'imposer trois jours de Carences aux fonctionnaires et agent.es publics ;
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent.es sont en Congés de maladie ordinaire ;
- Contre la ponction de 45 millions d'euros prévue dans le PLF 2026 sur les recettes du CNFPT
- Le rétablissement du 1% pour le CNFPT, première étape vers le 3% ;
- Pour la création et la reconnaissance des comités d'action sociale et culturelle (CASC) dans toute la fonction publique avec le 1% comme dans le privé ;

CGT territoriaux des Lilas – 82bis avenue Pasteur – http://cgt-territoriaux-leslilas.org/ tel : **06 10 52 35 13**
- **01 43 60 44 12**– cgt.territoriaux@leslilas.fr– Permanences le mardi après-midi et le jeudi, de 14 h à 17 h

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.
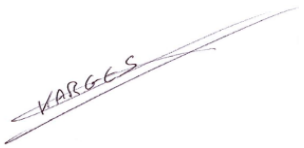
Pour le bureau,
Éric Karges